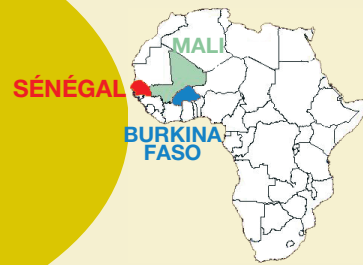




# Les éleveurs sahéliens menacés

Jean-François Gascon,  
adhérent de l'Accir et chargé de la liaison et des opérations d'urgence à la FAO



L'Accir connaît bien ce Sahel ouest africain pour y avoir bâti de longue date, avec des organisations d'éleveurs, notamment dans l'Oudalan Burkinabé, des partenariats de développement riches en relations humaines. Cette région compte parmi les plus déshéritées au monde, l'agriculture y est marginale et l'élevage des zébus à bosse, des moutons et des chèvres constitue le principal moyen d'existence des populations rurales.



Pour nourrir et abreuver les troupeaux, les éleveurs nomades, semi-nomades ou sédentaires ne peuvent compter que sur les ressources naturelles existantes : pâturages herbacés ou arbustifs, nappes d'eau de surface ou souterraine et sels minéraux des "cures salées". Depuis toujours, ces ressources sont exploitées en commun selon des traditions ancestrales qui en règlent l'accès. La propriété foncière privée n'existe pas mais des droits coutumiers complexes gèrent l'exploitation de l'espace.

Tant que les ressources étaient abondantes et la densité de population faible, ce type de gestion de l'espace a pu fonctionner et permettre aux Sahéliens de vivre des revenus de leurs élevages. Malheureusement, ce moyen d'existence est maintenant menacé mettant gravement en péril la survie même de ces populations.

La menace la plus visible est la dégradation de l'environnement. Les coupes intensives de bois de feu, le surpâturage, la mise en culture de zones fragiles, l'érosion des sols et les feux de brousse provoquent la destruction accélérée du couvert végétal et réduisent drastiquement les ressources fourragères. De nombreuses mares s'assèchent dès la fin de la saison des pluies et, dans les puits, la descente progressive des nappes est constatée dans la plupart des zones.

La deuxième menace concerne l'accès aux ressources naturelles encore existantes. Durant la saison sèche, la transhumance des troupeaux vers le sud à la recherche de points d'eau et de pâtu-

rages permettait, et permet encore pour beaucoup, de gérer au mieux les ressources disponibles. Ces déplacements deviennent cependant de plus en plus difficiles à cause de l'extension des surfaces cultivées sur des zones de pâture, aux abords des points d'eau et sur les couloirs de transhumance, à cause des conflits armés dans les pays côtiers, comme la Côte d'Ivoire et à cause surtout des politiques nationales généralement défavorables à l'élevage extensif et au nomadisme mais favorisant au contraire l'élevage en stabulation auprès des populations sédentaires rurales comme urbaines.

La troisième menace importante se rattache à la commercialisation des produits d'élevage. Traditionnellement, les animaux étaient convoyés vers les pays du sud, particulièrement vers la Côte d'Ivoire, pour y être vendus. Le conflit actuel dans ce pays a sérieusement perturbé la filière qui doit trouver d'autres voies et d'autres marchés. Pour le lait, la concurrence des produits laitiers subventionnés (la poudre de lait surtout) en provenance de l'Europe décourage tout effort de conservation, de transformation et de commercialisation du lait local.

Le résultat de cette situation est la paupérisation et la plus grande vulnérabilité des éleveurs sahéliens. La moindre perturbation climatique ou le moindre incident de santé dans la famille se transforme alors en catastrophe exposant les familles les plus pauvres à la famine. Beaucoup d'éleveurs, autrefois propriétaires de leurs animaux, en sont devenus les simples

gardiens au profit de commerçants ou de fonctionnaires plus nantis.

Rien cependant n'est inéluctable et ces graves menaces qui pèsent sur les éleveurs sahéliens doivent nous inciter à mieux encore approfondir notre connaissance sur cette zone et à intensifier notre partenariat en faveur des sahéliens les plus démunis.

## Du côté des missions...

Du 16 au 23 septembre deux membres de l'Accir, Jean-Louis Garnotel et Alain Fontana accompagnés par Stéphane Mongés seront en mission à Kaya (Burkina Faso) pour le projet niébé. Les objectifs de cette mission sont les suivants :

- Faire le point sur la campagne agricole actuelle et la culture du niébé.
- Rencontrer des groupements villageois et visiter des parcelles de démonstration et de production de semences.
- Faire un premier bilan avec l'Union des actions engagées en 2006 tant dans le domaine technique que dans le domaine organisation et gestion de l'Union.
- Rencontrer les autres partenaires du projet.

Nous vous présenterons dans le prochain numéro un compte rendu de cette mission.

# Le pétrole est-il une chance pour l'Afrique ?

Philippe Hugon,  
résumé de l'article, Alternatives Economiques Septembre 2006

En dépit d'un certain pessimisme envers l'Afrique, on constate une hausse de la croissance, supérieure à 5% en début d'année. Ce bon résultat s'explique par : l'expansion mondiale, l'augmentation de l'aide publique au développement et la réduction de la dette pour les pays pauvres très endettés.

Mais le principal facteur de cette croissance est la forte tension sur les prix des matières premières, liée notamment à la demande chinoise. Le continent africain devient une réserve stratégique de matières premières minérales et d'hydrocarbures. On estime ainsi que d'ici dix ans le quart de l'approvisionnement pétrolier des Etats-Unis devrait provenir d'Afrique. Les puissances émergentes (Inde, Brésil, Chine...) jouent un rôle croissant sur le continent. Cette diversification

de partenaires permet à l'Afrique de bénéficier d'apports en capitaux, en technologies et d'une hausse significative des investissements directs étrangers liée aux investissements pétroliers favorisant ainsi les négociations avec le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale, l'Union Européenne et les Etats-Unis. Mais l'Afrique demeure un réservoir de matières premières et un déversoir de produits manufacturés. L'essor des nouvelles coopérations, notamment

avec la Chine peu regardante du non respect des droits de l'homme ou du respect des règles financières, permet à certains pays africains de contourner les sanctions internationales. La Chine est ainsi devenue le premier investisseur étranger au Soudan.

Pour autant cette croissance n'est pas synonyme de développement durable. Il subsiste un contraste entre les pays pétroliers et miniers et les pays agricoles victimes de la faiblesse des cours des produits agricoles exportés. Les produits pétroliers attisent la corruption, les inégalités, voire les conflits.

L'Afrique a besoin de mettre en place des mécanismes de gestion transparente de la manne pétrolière et de passer d'une économie de rente à une économie d'accumulation et de progrès de productivité.

## Conférence organisée par l'Accir à la Foire de Châlons

Anne Warnier,  
administratrice

A l'occasion de la 60<sup>ème</sup> Foire de Châlons le 30 août dernier, l'Accir a invité Siré Soumaré (Pdt de l'Urcak, Pdt de la Chambre d'Agriculture de Kayes et 2<sup>ème</sup> Vice Pdt de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali) à dialoguer avec M. Gérard Lapie, Président de la Chambre d'Agriculture Champagne Ardenne, sur le thème : "Les chambres d'agriculture : un outil au service du développement agricole. L'exemple au Mali et en Champagne Ardenne".

En 1976, après 5 ans passés en France avec le statut de travailleur immigré, Siré Soumaré forme le projet de repartir au Mali travailler la terre avec 14 autres jeunes Africains, accompagnés en cela par l'Accir. Ils fondent alors une coopérative agricole dans le village de Somankidi Coura dans la région de Kayes, la Cams (Coopérative Agricole Multifonctionnelle de Somankidi).

En 1983, à l'initiative de la Cams, l'Urcak (Union Régionale des Coopératives Agricoles de la région de Kayes) est créée. L'union, que l'Accir soutient, comprend aujourd'hui 16 coopératives de production et 45 groupements féminins.

Avec 68% de la population rurale, l'agriculture est essentielle pour le développement du Mali. En

1991, la Chambre d'Agriculture voit le jour et en 1993 est mis en place le réseau des Chambres. Il a pour vocation d'être à l'écoute du monde rural et d'en être le porte-parole auprès des pouvoirs publics afin de définir des politiques et des programmes de développement rural adaptés. Il apporte aussi aux agriculteurs et à leurs organisations professionnelles les appuis et les capacités nécessaires pour assurer leur propre développement. Mais il est aussi un réel pouvoir économique et favorise une insertion progressive du secteur agricole dans l'économie du Mali.

L'eau est essentielle pour le développement de l'agriculture. Seulement 3 % de l'eau est maîtrisée en Afrique. Si l'eau était maîtrisée, le Mali

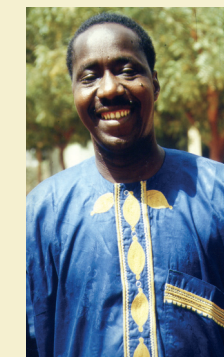
serait autosuffisant sur le plan alimentaire. Les Chambres sont au cœur du développement de la production agricole et donc au cœur des problèmes de gestion de l'eau.

En quoi l'évolution de notre agriculture peut-elle influencer sur nos relations avec les Africains ? Au cours de la conférence, Monsieur Gérard Lapie a évoqué les nouveaux débouchés développés dans notre région autres qu'alimentaires. L'agro-industrie va représenter de plus en plus d'hectares. Ce qui était consacré à l'export va être transformé sur place.

Quid de la fonction alimentaire ? La terre pourrait-elle produire pour tous les habitants ?

Chez nous va-t-on pouvoir produire et répondre aux questions d'environnement ?

Aura-t-on le temps, la capacité d'assumer ensemble le développement des agricultures dans tous les pays du monde ?



Siré Soumaré

## Contacts et échanges

Du 26 août au 4 septembre

Siré Soumaré, Président de l'Union Régionale des Coopératives Agricoles de la Région de Kayes (Urcak), a séjourné en Champagne dans le cadre du partenariat Accir Urcak. Ce séjour a permis de faire le bilan des activités menées par l'Urcak, une rencontre avec les adhérents de l'Accir a été organisée à Vraux (51).

Du 26 août au 4 septembre

L'Accir était présente à la Foire de Châlons. A cette occasion et en collaboration avec les associations Max Havelaar et Artisans du Monde, nous avons organisé le 30 août une journée sur le thème de la Solidarité Internationale. En clôture de cette journée, l'Accir organisait une conférence sur le thème "Les chambres d'Agriculture : un outil au service du développement agricole. L'exemple au Mali et en Champagne". Les intervenants étaient Messieurs Gérard Lapie, Président de la Chambre Régionale et Siré Soumaré, Président de la Chambre de la Région de Kayes au Mali. 80 personnes étaient présentes.

## Dates à retenir

Du 20 au 27 octobre

Quatre membres du Sexagon (Syndicat des exploitants agricoles de l'Office du Niger au Mali), projet soutenu par l'Accir séjourneront en Champagne-Ardenne afin de rencontrer des organisations paysannes de la région.

Le 3 novembre

L'association Épernay Jumelage propose une soirée africaine au Palais des Fêtes d'Épernay (51) à partir de 19h00. Cette soirée se déroulera en deux parties : d'une part un spectacle africain puis un concert de musique africaine. Vous pourrez partager un repas africain. A cette occasion, l'Accir tiendra un stand. Pour toute information vous pouvez contacter le bureau de l'Accir.

Le 22 novembre

Le groupe châlonnais d'Amnesty International présentera le film sénégalais "Moolaade" à 20h00 au cinéma Bernard Blier à Châlons (51). Ce film retrace l'histoire de quatre fillettes burkinabés qui pour échapper au rite de l'excision vont demander la protection d'une jeune femme. Ce film a obtenu le Prix "Un certain regard" lors du Festival de Cannes 2004.